

LA GRAINERIE, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, recrute Un.e Régisseur.se Général.e

Objet principal du poste

Responsable de la préparation, des installations et de la coordination technique et logistique des accueils en création, des représentations et des manifestations organisées dans le cadre des projets artistiques et culturels de la Grainerie.

CONTRAT

CDI dans le cadre du dispositif FONPEPS (Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle) – mesure n°2 – **ATTENTION : pour pouvoir postuler, le candidat devra pouvoir justifier d'avoir précédemment bénéficié des allocations versées au titre des annexes VIII et X du règlement général annexé à la convention relative à l'indemnisation chômage (intermittence)**

Temps plein – 35h hebdomadaires – travail régulier soir et week-end

Rémunération selon grille CCNEAC : groupe 4 – échelon 1 – 2 096,87€ brut mensuel

Prise de fonction : à compter du 15 octobre 2018 / au plus tard le 1^{er} novembre 2018

Lieu de travail : La Grainerie – Balma (31) / déplacements ponctuels

MISSIONS ET ACTIVITES

Le régisseur général intervient sur trois temps :

- en amont sur la faisabilité, la préparation, l'organisation et le montage ;
- au moment de l'évènement, sur la coordination, la réalisation et le suivi ;
- en aval, sur le démontage, le rangement, l'entretien et la maintenance du parc technique.

I – Accueils techniques

- Conduite d'études techniques préalables à l'accueil d'une compagnie en création, en diffusion et/ou à la réalisation d'un évènement
 - Analyser les demandes et les besoins des équipes artistiques et des organisateurs
 - Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement des espaces d'accueil
 - Conduire une étude technique de faisabilité et la traduire en fiche technique
 - Concevoir un plan d'implantation et recenser les matériels nécessaires à l'équipement du lieu d'accueil
 - Évaluer et proposer des solutions comparées optimisant les moyens humains, économiques, et matériels
 - Négocier les fiches techniques en fonction du parc disponible de la Grainerie
 - Le cas échéant, définir et planifier les besoins en personnels techniques et constituer les équipes, dans la limite des moyens qui lui sont alloués ;
- Accueil des équipes artistiques (artistes et techniciens) et des intervenants
 - Accueillir les équipes dans les espaces
 - Expliquer les particularités techniques et les fonctionnalités du lieu d'accueil
 - Faciliter les relations entre les équipes techniques, logistiques et artistiques
- Mise en œuvre et suivi technique des accueils en création, en diffusion et des évènements
 - Planifier, assurer et coordonner les installations techniques et artistiques des accueils et évènements – son, lumière, plateau (montage, mise en œuvre, démontage des matériels).
 - Coordonner, les interventions des techniciens extérieurs, encadrer le cas échéant les personnels placés sous sa responsabilité, et contrôler l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité.
 - Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques.
 - Assister aux répétitions et ajuster les moyens techniques aux contraintes de l'évènement.

II – Gestion du parc et des installations techniques et scéniques

- Contrôler et assurer l'entretien et la maintenance du matériel technique et scénique
- Assurer une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scénique
- Participer à la gestion et au suivi des prêts et mises à disposition des équipements techniques et scéniques de la Grainerie (suivi des conventions, des sorties et retours des matériels)

III – Missions secondaires

- Le.la Régisseur.se Général.e sera amené.e à seconder ponctuellement le Directeur technique dans les tâches inhérentes à la gestion et l'entretien du bâtiment et de la salle d'entraînement de la Grainerie.
- Courses ponctuelles, livraisons
- Petites manutentions
- Accueil du public

POSITIONNEMENT DU POSTE

Le.la salarié(e) assurera ses missions sous la responsabilité et en lien direct avec le Directeur technique ; Il travaillera en lien direct avec la Chargée de production, la Chargée de mission en charge de l'organisation des événements privés, et l'Administratrice pour tout ce qui concerne les aspects administratifs, financiers et humains.

EXPERIENCE / COMPÉTENCES POUR LE POSTE

- Connaissance et goût pour le spectacle vivant
- Compétences techniques générales en électricité, son, lumière, structure, plateau
- Bonne connaissance des matériels et du vocabulaire technique
- Connaissance des normes de sécurité, environnement social et juridique (code du travail et réglementation ERP)
- Expérience professionnelle dans la régie et/ou la technique indispensable
- Habilitation au travail en hauteur
- Détenition du diplôme SSIAP appréciée
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Connaissance d'une langue étrangère appréciée
- Permis de conduire indispensable

QUALITES REQUISES

- Ponctualité, réactivité et disponibilité
- Goût et capacités pour le travail en équipe
- Esprit de décision et de synthèse
- Rigueur et sens de l'organisation
- Anticipation et sens des responsabilités
- Capacités au management d'équipe
- Pas de contre-indication au port de charges
- Bonne résistance au stress

Candidature (CV, lettre de motivation) à transmettre **au plus tard le 28 septembre 2018** par mail (objet : recrutement Régie générale) à :

- Serge Borrás, Directeur – serge-borras@la-grainerie.net
- Michel Golzio, Directeur technique – michel-golzio@la-grainerie.net
- Alexa Fallou, Administratrice – alexa-fallou@la-grainerie.net

RAPPEL : pour pouvoir postuler, le candidat doit pouvoir justifier d'avoir précédemment bénéficié des allocations versées au titre des annexes VIII et X du règlement général annexé à la convention relative à l'indemnisation chômage (intermittence).

Merci de ne pas nous transmettre votre candidature si vous ne remplissez pas cette condition.